

6. Quels sont les facteurs favorisant l'implication des jeunes dans une démarche éco-responsable dans leur établissement scolaire ?

Fiche d'analyse



Expériences dans des établissements éco-responsables de la région Rhône-Alpes

Marilène PRIOLET, 2015

Responsable de projets au sein de l'association Monde Pluriel de 2009 à 2014, en charge de la coordination régionale du projet Prenons Soins de la Planète.

La région Rhône Alpes, en France, a créé les établissements scolaires éco-responsables pour initier une démarche de développement durable au sein de ces établissements. Cette fiche dresse le bilan de cette action à la fois impulsée du haut en bas, par une initiative régionale, mais faisant une large place au volontariat des établissements.

Une première leçon majeure est que ça marche si ces initiatives, qui visent à impliquer les élèves, est en cohérence avec le système pédagogique lui-même. C'est pourquoi la démarche a beaucoup moins bien pris dans les lycées d'enseignement général, où continue à dominer un enseignement disciplinaire et abstrait et où cette approche par projet vient simplement s'ajouter aux autres enseignements sans les transformer, que dans les établissements professionnels où l'on fait une plus grande place aux approches pratiques.

La réussite dépend aussi de l'implication effective de tous les acteurs. Parmi eux, bien sûr, les jeunes : ils sont d'autant plus motivés que la formation débouche sur des actions concrètes ; par contre, nommer des jeunes motivés comme « éco-délégués » de leur établissement n'a de sens que s'ils bénéficient d'une reconnaissance réelle au sein de leur établissement.

En 2013, un volontaire en Service Civique dans notre association¹, Monde Pluriel, a réalisé une enquête dans 19 établissements éco-responsables (EER) de la région Rhône-Alpes, à partir d'entretiens qualitatifs avec les personnes impliquées dans le dispositif et à partir de micro-trottoir auprès des lycéens. Son objectif était d'étudier quelle est l'appropriation de ce dispositif impulsé par un conseil régional dans les établissements concernés et surtout d'identifier quels sont les facteurs favorisant l'implication des jeunes dans une démarche « éco-responsable ».

¹ Alexandre Mauras a participé au projet « Prenons soin de la Planète », organisé par l'association Monde Pluriel en France depuis 2008. Alors élève de seconde, dans un lycée éco-responsable de la Drôme il a fait partie de la délégation de jeunes qui ont participé à la Conférence Internationale PSP à Brasilia en Juin 2010 (voir la fiche « [Comment un groupe de jeunes lycéens s'est mobilisé au sein de son établissement scolaire ?](#) »). Déjà très impliqué sur les questions d'éco-responsabilité, Alexandre a souhaité approfondir cet engagement en rejoignant notre association pendant 9 mois après l'obtention de son bac en 2012.

Les établissements éco-responsables (EER) de la région Rhône-Alpes existent depuis 2008². Ce dispositif a été mis en œuvre pour impulser une démarche de développement durable dans le fonctionnement des établissements scolaires de la région, comme par exemple économiser les fluides, limiter le gaspillage à la cantine. Il s'agit d'une démarche volontaire, bénéficiant d'un soutien financier de la région. Les premiers établissements à être rentrés dans le dispositif bénéficiaient également d'un accompagnement pour faciliter sa mise en œuvre. Avec l'augmentation du nombre d'établissements³, l'accompagnement personnalisé n'est plus possible, la région apporte des outils, des moyens financiers et organise des séminaires pour appuyer la mise en œuvre du dispositif. La place des jeunes dans le dispositif reste ambiguë puisque la volonté affichée par la région de les associer à toutes les étapes du dispositif et d'en faire des acteurs clés de la démarche éco-responsable n'est pas toujours suivie dans les faits comme nous le verrons. Ainsi, une partie des conclusions de l'enquête réalisée en 2013 nous indique que le seul fait d'adhérer au dispositif EER, n'est pas une condition suffisante pour que les jeunes soient impliqués dans une démarche d'éco-responsabilité. D'autres facteurs internes aux établissements jouent un rôle plus important.

Les facteurs influençant l'appropriation du dispositif ER par les établissements

Les différences d'appropriation du dispositif par les établissements sont d'abord liées à la typologie des établissements.

Dans les établissements d'enseignements agricole, horticole, et d'aménagement paysagers il y a une meilleure appropriation du dispositif LER car il est en cohérence avec l'organisation pédagogique, les projets (plages horaires dédiées à l'interdisciplinarité, travaux et applications pratiques, volonté de mise en responsabilité des élèves, etc.) et les programmes qui traitent des enjeux liés à l'environnement et à l'agriculture. La démarche éco-responsable est déjà très présente dans le projet de ces établissements, qui adhèrent au dispositif proposé par la région pour bénéficier de ressources financières supplémentaires, des outils et de la mise en réseau avec d'autres établissements. Les projets de ces établissements sont également plus pérennes du fait que les dynamiques éco-responsables existent indépendamment du dispositif LER.

Dans les établissements d'enseignement technique et professionnel, le dispositif EER leur permet de mettre en œuvre des projets en lien direct avec leurs formations. Certains ont intégré le développement durable dans leurs programmes et filières. Par exemple les filières STI2D, Hôtellerie, Service à la personne, ou Électronique. On remarque que les dimensions sociales et économiques du développement durable sont plus approfondies dans les filières ayant un volet social et commercial. Au lycée professionnel, Le Margérial à Chambéry, de nombreux projets

² Ces établissements scolaires peuvent être des lycées, mais aussi des Maisons Familiales Rurales (MFR) et depuis la rentrée scolaire 2013, des Centres de Formation et d'Apprentissages (CFA). Au moment de l'enquête seuls des lycées et MFR ont été enquêtés.

³ Il y avait une vingtaine d'établissements au démarrage du projet, il y en a près de 200 en 2014.

favorisent les liens communautaires et ouvrent l'établissement sur l'extérieur : animation dans les maisons de retraite, partenariats (ex. associations Grégory Lemarchal et Action contre la faim), organisation d'un repas « bio-local » par les élèves de la filière restauration pour la commune 4 fois par an.

C'est **dans les lycées généraux** que l'appropriation du dispositif est la plus difficile et à la marge. Ceci est dû au fait que la densité des programmes, leur nature plus théorique et les modes d'apprentissages plus « scolaires » ne favorisent pas les projets transversaux, les temps libres pour travailler sur des projets en dehors des cours et la mise en œuvre d'actions concrètes liée à ces projets. Même si certaines disciplines (Histoire Géographie, SVT, ECJS, SES notamment) offrent un cadre propice pour aborder l'éco-responsabilité, et que le développement durable fait partie intégrante des programmes de 5ème et de seconde, on remarque que le dispositif apparaît comme « en plus » des apprentissages, et que son intégration dans le projet d'établissement est plus compliquée. De ce fait, dans les lycées généraux, les dynamiques dépendent fortement des équipes éducatives en place et de l'attention que le chef d'établissement est prêt à y apporter. C'est le cas notamment au lycée Alfred Musset, entré dans le dispositif cette année, où la proviseure de l'établissement appuie la mise en place de la démarche éco-responsable.

D'autres facteurs influencent également la bonne mise en œuvre du dispositif :

L'existence d'un comité de pilotage multi-acteurs est le premier facteur identifié par l'enquête. Recommandés par la région, les comités de pilotage du dispositif ont pour vocation d'impulser puis de suivre sa mise en œuvre dans l'établissement. Cependant ces comités de pilotage n'existent pas toujours. L'existence d'un comité de pilotage du dispositif permet de structurer la démarche éco-responsable au sein de l'établissement. Plus un comité de pilotage est complet, plus la démarche est active et participative. En effet, un comité formé par des membres de la direction, la vie scolaire, le personnel d'entretien, de l'équipe éducative et des élèves favorise une réciprocité entre les acteurs et une entente collégiale dans la coordination des projets.

Lorsqu'il y a **un référent bien identifié**, il joue le rôle de coordinateur du comité de pilotage et peut le réunir plusieurs fois par an et favorise également la bonne dynamique. De plus, les référents des lycées éco-responsables favorisent la participation des jeunes au projet en les impliquant dans le comité de pilotage notamment.

La participation des élèves, notamment celles d'éco-délégués, est aussi un facteur important de dynamisme. L'implication des éco-délégués favorise la diffusion de la démarche car les autres élèves, moins impliqués, ainsi que leurs professeurs, vont s'intéresser plus facilement aux actions mises en place.

Enfin, **l'inscription de la démarche éco-responsable de l'établissement dans le projet de développement durable du territoire**, ou dans l'agenda 21 de la

commune, met les acteurs de la démarche en lien avec les acteurs communaux ou territoriaux. Cette inscription permet un élargissement du champ d'action, une ouverture sur les enjeux territoriaux et la mise en synergie des acteurs. La création d'un réseau avec les associations locales pour le développement durable et la sensibilisation des habitants d'une commune favorise une dynamique encore plus large ; cela permet notamment aux acteurs de travailler ensemble et de ne pas se sentir isolés dans la démarche.

Les facteurs favorisant l'engagement des jeunes dans une démarche éco-responsable.

Constats et états des lieux

Les jeunes participent différemment au dispositif : dans les lycées généralistes, et professionnels, les jeunes participent à la démarche éco-responsable surtout via les projets de classe alors que dans les lycées d'enseignements agricoles, des petits groupes d'élèves sont moteurs et porteurs d'initiatives. Ils sont de plus impliqués car les problématiques environnementales et les enjeux agricoles sont au cœur de leur filière. Enfin, dans d'autres, des éco-délégués sont les principaux acteurs du projet éco-responsable de leur lycée.

Les éco-délégués sont des élèves, élus ou volontaires. Leur rôle n'est pas clairement établi par la région ou les établissements scolaires, de ce fait leur place dans le dispositif, leur rôle et leur mode de « sélection » varie d'un établissement à l'autre. Des jeunes se désignant comme « éco-délégués » ou « éco-acteurs » sont présents dans les 2/3 les établissements enquêtés.

L'enquête a montré qu'une partie des élèves manque d'intérêt pour cette fonction car elle a une image négative, que de nombreux élèves se sentent impuissants ou inutiles car la société va dans un sens contraire à l'éco-responsabilité ; que le lycée ne leur fait une place qu'à la marge, que certains projets ou actions nécessiteraient de revoir le fonctionnement de l'établissement dans son ensemble pour qu'il soit en cohérence avec les objectifs du développement durable. Enfin, pour que le groupe d'éco-délégués fonctionne, il faut qu'un adulte puisse consacrer du temps à les accompagner, ce qui n'est pas toujours le cas.

Les facteurs favorisant l'implication des jeunes dans les EER

- Les projets interdisciplinaires, permettent de traiter des problématiques larges, des visites organisées et l'intervention de spécialistes, des rencontres avec des associations ou des animateurs qui apportent un regard différent sur le sujet et sur la façon d'interagir avec les élèves ;
- Dans les établissements où une personne a pour fonction la mise en synergie entre tous les acteurs, et de faire le relais entre les élèves et la communauté éducative, les jeunes sont mieux impliqués ;

- La réalisation d'actions à l'issue du projet favorise aussi l'implication, car les jeunes ont besoin de concrétiser ce qu'ils apprennent et ce pourquoi ils s'investissent. Par exemple, dans un Lycée Horticole de Lyon, des élèves ont sollicité le proviseur pour mettre en place un jardin biodynamique afin d'expérimenter l'association des plantes cultivées en agro-écologie.
- La qualité des outils mis en place stimule également les changements de comportement chez les jeunes (par exemple les affiches informatives, les objets utilisés pour le tri, le compostage ou la récupération seront plus utilisés s'ils sont agréables à l'œil en plus d'être fonctionnels).
- S'appuyer sur un groupe d'élèves moteurs du projet éco-responsable dans l'établissement développe une dynamique qui va attirer l'attention, tant celle des autres élèves que celle des adultes ;
- Une formation à l'éco-responsabilité animée par des professionnels de l'éducation au développement durable permet aux élèves de s'approprier de nouvelles façons de penser ces enjeux ;

A ces éléments, s'ajoutent les conclusions d'ateliers dédiés aux Eco-délégués lors d'un séminaire organisé par la région RA sur les lycées éco-responsables. Ces ateliers regroupant à la fois des jeunes des personnels des EER, ont été proposés pour la première fois en novembre 2013 par notre association après que le conseil régional ait repris à son compte notre suggestion de mieux penser la place des jeunes dans leurs séminaires via des ateliers dédiés. Cet atelier, répété 4 fois dans la journée nous a permis de confirmer le fait que le rôle des éco-délégués dans les EER reste à clarifier et que la place qu'on leur accorde doit être réfléchi dans chaque établissement. Ce flou est source de confusion et de démobilité chez les jeunes mais aussi chez les adultes qui les accompagnent. Ceci renforce également le déficit d'image dont souffrent les éco-délégués dans certains établissements. Clarifier ce rôle permettrait également d'éviter l'écueil de les transformer en « déco » délégués, c'est-à-dire des jeunes qui sont mis en avant par les adultes pour légitimer le dispositif alors qu'ils n'ont aucun rôle dans celui-ci.

Pour en savoir plus

- Le site des établissements éco-responsables (EER) de la région Rhône-Alpes : <http://etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr>

Consultez les contenus du dossier en ligne

Fiche d'analyse



- [La connaissance scientifique, un facteur suffisant pour susciter l'engagement? Quels sont les facteurs favorisant ou bloquant l'envie d'agir, au sein de l'école?](#)
- [Quels sont les facteurs favorisant l'implication des jeunes dans une démarche éco-responsable dans leur établissement scolaire?](#)
- [L'école, un acteur de son territoire](#)
- [L'ancrage territorial de l'éducation : une condition majeure de transformation des systèmes éducatifs et des territoires](#)

Fiche d'étude de cas



- [Éducation au développement durable et territoire local: projets éducatifs menés dans un lycée de Seine-Saint-Denis \(France\)](#)
- [Comment un groupe de jeunes lycéens s'est mobilisé au sein de son établissement scolaire?](#)
- [La démarche expérimentale : Comment l'expérimentation scientifique favorise-t-elle la compréhension des enjeux d'un territoire par les jeunes?](#)
- [De l'Agenda 21 local à l'Agenda 21 scolaire](#)
- [Le diagnostic participatif de territoire : outil pour renforcer la participation des jeunes sur leur territoire?](#)
- [Enquêter, débattre, s'engager ... pour des sociétés durables : présentation de la dynamique « Prenons soin de la Planète » et des enjeux du dossier](#)
- [Le lycée Jean Prévost à Villard-de-Lans : un ancrage territorial fort pour des projets scolaires](#)

Fiche de proposition



- [Projets d'établissements : quel impact des actions sur le territoire?](#)
- [Propositions des jeunes européens pour l'éducation au changement climatique](#)

Fiche ressources



- [Education à l'environnement et institutions scolaires : qu'est-ce qui bloque?](#)

Dossier réalisé avec le soutien de



L'école comme terrain d'expérimentation pour l'engagement des jeunes dans des expériences de développement durable à l'échelle locale

Pour consulter le dossier en ligne : http://www.citego.org/bdf_dossier-123_fr.html